



1400 Merivale Road
Ottawa, Ontario
Canada K1A 0Y9

April 27, 2015

27 avril 2015

MEMORANDUM TO:

Canadian Association of Importers and Exporters Inc.
Canadian Horticultural Council
Canadian Produce Marketing Association
Customs Brokers Association
Food Processors of Canada
Fruit and Vegetable Dispute Resolution Corporation

SUBJECT: Beyond the Border Agri-food Pilot for Apples

The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) is launching a three-year agri-food pilot to reduce grade verification inspection rates for bulk shipments of apples grown in, and imported directly from, the United States (US). Specifically, apples in containers greater than 200 kg (440 lb) that are subject to CFIA's Ministerial Exemption Procedures will see reduced grade verification inspections. This pilot project is being done under the under the Beyond the Border Action Plan.

The pilot will gradually reduce inspection rates over three years. The United States Department of Agriculture (USDA) will continue to do grade verification inspections on behalf of the CFIA and oversee the tracking of bulk loads (greater than 440 lb) shipped under a Ministerial Exemption contract. However, it will do so on the following schedule, which shows the gradual reduction in the inspection rate.

NOTE DE SERVICE À L'ATTENTION DE :

Association canadienne des importateurs et des exportateurs
Conseil canadien de l'horticulture
Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes
Association des courtiers en douanes du Canada
Fabricants de produits alimentaires du Canada
Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes

OBJET : Initiative Par-delà la frontière – Projet pilote agroalimentaire sur les pommes

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) lance un projet pilote agroalimentaire trois années pour réduire le taux d'inspection de vérification de la qualité des chargements de pommes en vrac cultivées aux États-Unis et importées directement des É.-U. Plus particulièrement, les pommes qui sont dans des contenants de plus de 200 kg (440 lb) assujetties aux procédures d'exemptions ministérielles de l'ACIA verront une réduction du taux d'inspection de vérification de la qualité. Ce projet pilote est effectué dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière.

Le projet pilote réduira progressivement le taux d'inspection sur une période de trois ans. Le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) continuera d'effectuer des inspections de vérification de la qualité au nom de l'ACIA et de superviser le suivi des chargements en vrac (de plus de 440 lb) qui sont expédiés dans le cadre d'un contrat d'exemption ministérielle. Toutefois, l'USDA effectuera ces inspections selon le calendrier suivant, qui montre la réduction

progressive du taux d'inspection :

- From May 4, 2015 to Dec 31, 2015: inspect 50% of the bulk loads of US grown apples
 - From Jan 1, 2016 to Dec 31, 2016: inspect 25% of the bulk loads of US grown apples
 - From Jan 1, 2017 to Dec 31, 2017: inspect 5% of the bulk loads of US grown apples
- Du 4 mai 2015 au 31 décembre 2015: inspection de 50 % des chargements de pommes en vrac cultivées aux É.-U.
 - Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 : inspection de 25 % des chargements de pommes en vrac cultivées aux É.-U.
 - Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 : inspection de 5 % des chargements de pommes en vrac cultivées aux É.-U.

The USDA will continue to issue inspection certificates for shipments that do not require an inspection due to this reduction. The USDA will not do an inspection but will issue a Certificate of Inspection for Canadian Destinations (FV-205), which will include a statement highlighting "This FV-205 is issued without inspection as per the Canada-US Beyond the Border Agri-Food Pilot for Apples".

L'USDA continuera de délivrer des certificats d'inspection pour les chargements qui n'ont pas besoin d'être inspectés en raison de cette réduction. L'USDA n'effectuera pas d'inspection, mais délivrera un *Certificate of Inspection for Canadian Destinations (FV-205)* (Certificat d'inspection pour les destinations canadiennes), qui inclura un énoncé soulignant que «Cet FV-205 est émis sans inspection en vertu du projet-pilote agroalimentaire de l'Initiative Par-delà la frontière du Canada/des États-Unis pour les pommes».

The Guidelines for Requesting and Administering Ministerial Exemptions for Bulk Apples (Section 7.2) have been revised to reflect the conditions of the apple pilot.

Ces Lignes directrices relatives à la demande et au traitement des exemptions ministérielles pour les pommes en vrac (section 7.2) ont été révisées pour tenir compte des conditions du projet pilote sur les pommes.

<http://www.inspection.gc.ca/food/fresh-fruits-and-vegetables/imports-and-interprovincial-trade/ministerial-exemptions-apples/eng/1352494295645/1352494372468>

<http://www.inspection.gc.ca/aliments/fruits-et-legumes-frais/importations-et-commerce-interprovincial/exemptions-ministerielles-pommes/fra/1352494295645/1352494372468>

US-grown apples imported in containers less than or equal to 200 kg (440 lb) will still require inspection, as per Canadian import requirements (and the US *Export Apple Act* for apples in containers of 100 lb or less).

Les pommes cultivées aux É.-U. et importées dans des contenants d'un poids inférieur ou égal à 200 kg (440 lb) nécessiteront toujours une inspection selon les exigences canadiennes en matière d'importation (et du US *Export Apple Act* pour les pommes dans des contenants de 100 lb ou moins).

If a bulk load arrives at the border and is not accompanied by proper USDA documentation, the load will be refused entry.

Si un chargement en vrac arrive à la frontière et n'est pas accompagné des documents de l'USDA appropriés, le chargement se verra refuser l'entrée au Canada.

If you require more information, please
contact your local CFIA inspection office.

Si vous souhaitez obtenir davantage de
renseignements, veuillez communiquer avec
votre bureau local d'inspection de l'ACIA.



Kevin Smith

National Manager / Gestionnaire national
Food Import/Export and Consumer Protection Directorate, Canadian Food Inspection Agency /
Direction de l'importation et de l'exportation d'aliments et de la protection des consommateurs,
Agence canadienne d'inspection des aliments

c.c. Destination Inspection Service / Service d'inspection à destination
National Import Service Centre / Centre de service national d'importation